

SEJOURS D'ETUDES (CHINE, TAIWAN) POUR L'ANNEE 2021-2022

Responsables RI du département Études chinoises : Sébastien Colin et Yu Xinyue
(sebastien.colin@inalco.fr ; xinyue.yu@inalco.fr)

Les étudiants de l'Inalco qui souhaitent partir en séjour d'études (été, semestre ou une année universitaire) en Chine ou à Taiwan doivent s'inscrire à la campagne annuelle de mobilité, même s'ils veulent partir de manière indépendante. Cette brochure vous présente toutes les possibilités proposées avec les modalités détaillées.

Merci de lire attentivement tout le document. Les responsables sont là pour répondre aux questions complémentaires dont les réponses ne figurent pas dans cette brochure.

Une réunion sera organisée pour vous présenter les solutions de mobilité vers la Chine et Taiwan.

Le vendredi 13 novembre 2020 de 16h00 à 18h00

Exceptionnellement cette année, cette réunion aura lieu sur Zoom. Les informations la concernant seront envoyées par courriel aux étudiants.

TABLES DES MATIERES

1- Mobilités dont les candidatures sont suivies par le département Études chinoises	p. 3
2 - Aides Ministérielles et Régionales à la mobilité internationale	p. 6
3 - Séjours ou aides dont les candidatures sont indépendantes du département Études chinoises	p. 7
4 - Liste des universités conventionnées & sites Internet utiles	p. 9
5 - Autres informations	p. 10
6- Fiche de candidature	p. 15

1- Mobilités dont les candidatures sont suivies par le département Études chinoises

Public concerné : étudiants inscrits en L2, L3 et Master l'année de la mobilité

Choix possibles :

Conventions Chine = échanges d'étudiants	Exonération frais de scolarité	Exception Suzhou ! (<i>frais à payer= 8100 RMB</i>)*	Transport et séjour à votre charge	Pas de limite d'âge ou autres restrictions gouvernementales
Conventions Taiwan = échanges d'étudiants	Exonération frais de scolarité		Transport et séjour à votre charge	Pas de limite d'âge ou autres restrictions gouvernementales
Bourses complètes CSC (gouvernement RPC) - 1 ou 2 semestres	Exonération frais de scolarité	+ allocation mensuelle pour le séjour (environ 2500-2700 RMB* par mois)	Transport à votre charge	Nombre limité, forte concurrence
Bourses de langue chinoise (BLC) du ministère de l'Éducation de Taiwan Session été pour 2 mois mais aussi sessions de 3, 6 ou 9 mois	Allocation mensuelle brute de 25 000 NTD**	Cours dans un centre de langue chinoise agréé de Taiwan	Transport à votre charge	48 mensualités accordées à l'Inalco (ressortissants français uniquement)

(NB* : 1 € = environ 7,8 RMB début novembre 2020)

(NB** : 25 000 NTD = environ 735 € début novembre 2020 pour couvrir les frais d'inscription aux cours, le logement, et les transports sur place)

1.1. Séjour d'un semestre ou d'un an dans une université chinoise ou taïwanaise dans le cadre de nos conventions :

Les conventions sont des **accords d'échanges d'un petit nombre d'étudiants** signés entre

universités partenaires. En général ces accords prévoient l'**exonération des frais de scolarité** dans l'université d'accueil en Chine et à Taiwan (**SAUF A SUZHOU**), et les étudiants doivent prendre à leur charge les frais de transport et de séjour. Le détail des frais de logement et des offres de cours est généralement disponible sur le site internet des universités (liste point 4).

L'intérêt de cette formule est que l'étudiant est sûr de son choix d'université partenaire, et qu'il peut bénéficier de certains avantages locaux par rapport aux boursiers gouvernementaux. En outre, ces accords ne sont pas soumis à des limites d'âge ou autres restrictions des bourses gouvernementales.

1.2. Séjour d'un semestre ou d'un an dans une université chinoise avec une bourse du gouvernement de la RPC

- Le gouvernement chinois offre aux étudiants de l'Inalco des « **bourses complètes** » à travers le **CSC China Scholarship Council**. Ces bourses offrent une **exonération des frais d'inscription** et une **petite allocation** pouvant servir aux frais de logement et de séjour. Ces bourses sont en nombre limité.

Ce type de bourses offre la possibilité de partir dans un grand nombre d'universités chinoises. Des informations sont disponibles en ligne sur le site du CSC : <http://france.lxgz.org.cn/publish/portal116/tab5722/info141530.htm> (en anglais et en chinois), et sur les sites des universités chinoises.

1.3. Séjour avec une bourse du ministère de l'Éducation de Taïwan

Cette bourse consiste en une **allocation mensuelle brute de 25 000 NTD (Taiwan Dollar)** pour des **formations linguistiques** dans un centre de langue chinoise agréé de Taïwan d'une durée de **3, 6 ou 9 mois**, effectuées entre le 1er septembre 2021 et le 31 août 2022, ou pour la session d'été 2021 (soit **2 mois** : juin-juillet ou juillet-août). NB : La bourse de 9 mois est accessible exclusivement aux candidats ayant passé le TOCFL (Test of Chinese as a Foreign Language).

48 mensualités sont réservées aux étudiants de l'INALCO et réparties selon les demandes.

Le descriptif complet de l'offre est disponible sur le site : www.edutaiwan-france.org (partie « Ressources éducatives » ; rubriques : « Actualités » ou « Bourses d'études »).

La liste des centres de langue chinoise agréés est disponible sur le site Internet du ministère de l'Éducation de Taïwan : <https://english.moe.gov.tw/cp-23-24206-13c8a-1.html>

1.4 Comment candidater pour les différents types de séjours ?

- Documents à fournir pour que votre dossier soit complet :

- formulaire en ligne disponible sur le site de l'Inalco :

<http://www.inalco.fr/international/actualites> dûment complété

Puis les documents suivants vous seront demandés lors de votre candidature en ligne :

- fiche "demande d'un séjour d'études en Chine ou à Taiwan" disponible en fin de brochure
- deux lettres de motivation : l'une en français et l'autre en chinois
- une photocopie de votre carte d'étudiant
- une photocopie de votre passeport
- relevés de notes depuis votre L1 (notes Inalco ou autres établissements)
- deux lettres de recommandation de deux enseignants du département d'études chinoises (en français ou en chinois pour une mobilité à Taiwan ; en anglais ou en chinois pour une mobilité en Chine)
- Pour les étudiants souhaitant déposer une demande d'aide financière à l'Inalco :
 - Dernier avis d'imposition des parents OU
 - Dernier avis d'imposition de l'étudiant (si pas d'avis personnel : attestation de la part du/des parent(s) sur l'honneur de rattachement au foyer fiscal du/des parent(s)) ;
 - Photocopie du livret familial (des parents et de tous les enfants) ;
 - Notification définitive du Crous 2020-2021 pour les étudiants qui seront boursiers sur critères sociaux en 2021-2022).

- **Classez les établissements d'accueil et les types de formule** par ordre de préférence.

- **3 choix dans la fiche « Chine-Taiwan »**

En fonction de vos résultats et du nombre de places, vous pourrez éventuellement être affecté dans votre deuxième ou troisième choix, donc sélectionnez-les soigneusement aussi.

- **1^{er} choix uniquement sur le formulaire général en ligne**

- **Trouvez un enseignant** soutenant votre projet pédagogique et pouvant vous aider à l'organiser et à l'inscrire dans votre cursus universitaire. Cet enseignant sera « **l'enseignant responsable validant le projet d'études** » à qui vous ferez signer votre projet d'études (rubrique 5 du formulaire général).
- **Soumettez votre dossier en ligne dûment rempli et accompagné de toutes les pièces justificatives demandées [au plus tard le dimanche 3 janvier 2021](#)**

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ AU-DELÀ DE CETTE DATE

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITÉS !

**LA QUALITÉ ET LE SOIN APPORTÉS À VOTRE DOSSIER ET LE RESPECT DES CONSIGNES FONT
PARTIE DES CRITÈRES DE SÉLECTION**

1.5 Après votre candidature

Les démarches suite à votre sélection vont devoir s'effectuer, dans certains cas, dans un très court laps de temps. Vous devez impérativement être en possession d'un **passport valide jusqu'à la fin du séjour envisagé** au moment où vous candidatez. Dans le cas contraire, votre sélection pourrait être annulée.

Les enseignants responsables des RI du département Études chinoises vont sélectionner et classer les candidatures.

Mme Hassona vous tiendra informé de la suite donnée à votre candidature en fonction des types de séjours demandés.

En cas de réponse positive, les directives nécessaires à la poursuite de vos démarches vous seront transmises.

Les réponses seront données dans l'ordre suivant :

BLC et CSC : Les étudiants sélectionnés à une BLC ou à une CSC seront les premiers notifiés (autour de la mi-janvier 2021) car les dossiers de candidature spécifiques à chacune de ces bourses seront à déposer entre février et mars 2021. Tous les détails concernant la constitution de ces dossiers seront rappelés dans le mail de notification.

Rappel : Un **passport valide** est indispensable au moment de constituer ces dossiers. Dans le cas contraire l'étudiant perdra le bénéfice de sa BLC ou de sa CSC.

Conventions : Les étudiants sélectionnés dans le cadre des conventions seront notifiés en avril /mai 2021. Leur notification sera accompagnée de la marche à suivre.

Refus : Les refus quant à eux, peuvent être notifiés plus tardivement.

2 - Aides Ministérielles, Régionales et Inalco à la mobilité internationale

Conditions et modalités de ces aides :

- Les étudiants sélectionnés à un séjour d'études dans le cadre des conventions par le département Études chinoises seront contactés par le bureau des Relations Internationales par mail pour les informer du résultat des sélections.

Les critères pour être éligible à ces aides :

- Être boursiers sur critères sociaux **ou** étudiants justifiant d'un quotient familial égal ou inférieur à 19 190€
- Être en Licence ou Master
- Une autre partie des aides à la mobilité sera attribuée sur des critères académiques. Tous les étudiants - qu'ils disposent ou non d'une bourse CROUS - peuvent ainsi candidater à ces aides.

Les conditions :

- Séjour d'études dans une université partenaire conventionnée (voir liste ci-dessous)
- Allocation fixe de 400€/mois (versée en 2 ou 3 fois)
- Financement du séjour : 4 mois maximum pour 1 semestre et 8 mois maximum pour une année universitaire.
- Non cumulable avec une autre aide financière pour la mobilité (incompatible BLC et CSC)

3 - Séjours ou aides dont les candidatures sont indépendantes du département Études chinoises

3.1 Aide au voyage

Lien à consulter : <http://www.inalco.fr/vie-etudiante/services-etudiant/aide-voyage>

Cette aide d'un montant modique peut vous aider à financer une partie de votre voyage d'été pendant les vacances.

- Voyage de perfectionnement ou d'études pendant les vacances universitaires d'été dans le pays ou la région dont vous étudiez la langue
- Être inscrit en **L2, L3, M1** (ou diplômes d'établissement de niveau équivalent) au moment du dépôt du dossier de candidature
- Informations + retrait des dossiers : **pôle de la vie étudiante, Bureau 3.49**
vie.etudiante@inalco.fr

3.2 Aide à la mobilité pour les étudiants de Master (aide à la recherche sur le terrain)

- Les étudiants de l'INALCO inscrits en Master peuvent bénéficier d'une aide de l'INALCO pour faciliter leurs recherches sur le terrain (périodes des campagnes : novembre et parfois mai)
- Informations + retrait et dépôt des dossiers : **Mme Hassona**, Direction des Relations

3.3 Bourse ou stage aidé par le ministère de l'Éducation de Taiwan

- **Bourse universitaire du ministère de l'Éducation de Taiwan**

Cette bourse vise à vous permettre de suivre un **cursus complet de L (sur 4 ans), M (sur 2 ans) ou D (sur 4 ans)** dans une université taïwanaise partenaire du programme. Il y a **5 bourses disponibles** de ce type à l'échelle de **toute la France**. La bourse est valable un an puis reconduite selon l'assiduité et les résultats. Les frais de scolarité sont couverts et vous bénéficiez d'une allocation mensuelle entre 400 et 500 €.

Il s'agit d'une candidature **indépendante** de votre part, mais il faut tout de même **s'inscrire à la campagne et suivre les démarches**. Le formulaire de candidature et le descriptif complet de l'offre sont disponibles sur le site :

[http://edutaiwan-](http://edutaiwan-france.org/fr/index.php?id=824&PHPSESSID=590b40ed0ce770d9ad386508d0e55976)

[france.org/fr/index.php?id=824&PHPSESSID=590b40ed0ce770d9ad386508d0e55976](http://edutaiwan-france.org/fr/index.php?id=824&PHPSESSID=590b40ed0ce770d9ad386508d0e55976)

Dépôt des candidatures **entre le 1^{er} février et le 30 mars 2021**.

Pour de plus amples informations sur cette bourse : Service Éducation – BRTF – 78 rue de l'Université – 75007 Paris ; Tél. : +33 (1) 44 39 88 46 ; Fax : +33 (1) 44 39 88 73 ; france@mail.moe.gov.tw ; Site : www.edutaiwan-france.org

- **Stage aidé du ministère de l'Éducation de Taiwan**

Il s'agit d'une aide aux frais de formation à des groupes constitués d'au moins 5 étudiants ou lycéens, s'engageant à suivre un programme d'étude du mandarin (3h/jour, 5 jours/semaine) et de découverte de Taiwan pendant 4 semaines, au cours de l'été 2021 dans un centre de mandarin agréé de Taiwan (voir lien vers les centres de mandarin agréés sur : www.edutaiwan-france.org (rubrique : Études de chinois).

Il s'agit d'une candidature **indépendante** de votre part, mais il faut tout de même **s'inscrire à la campagne et suivre les démarches**.

- Les dates de formation doivent être les mêmes pour tous les membres du groupe.
- Les ressortissants taiwanais, de Macao, de Hong Kong, ou de Chine ne peuvent pas candidater.
- Montant de l'aide : 3 000 NTD/pers./sem. (soit 88€/pers./sem.). Cette aide permet de payer les cours des centres de langue. La vie sur place et le transport sont à votre charge.

- **Poste d'assistant de français à Taiwan ou Chine (Opérateur : France Éducation International)**

Il s'agit d'une candidature **indépendante** de votre part, mais il faut tout de même **s'inscrire à la campagne et suivre les démarches**.

- Durée : **9 mois** (de septembre à juin)

- Première **expérience professionnelle rémunérée** (737 euros net/mois)
- **Remboursement partiel du billet d'avion** (800 euros maximum/billet aller-retour sur présentation de justificatifs)
- Être étudiant de **nationalité française** et **avoir entre 20 et 30 ans**.
- Être **titulaire d'une L3** en sciences humaines (voir liste complète des formations : <https://www.france-education-international.fr/assistants-francais-a-letranger>)
- Avoir une **bonne connaissance du chinois**.

Remarque : Il n'est pas possible de candidater pour plusieurs pays.

Informations complémentaires :

- La **candidature en ligne** sur le site de France Éducation International se déroule en 3 étapes : test d'éligibilité ; préinscription ; saisie du dossier de candidature (un entretien avec un professeur de l'Inalco pour évaluer votre niveau de langue sera nécessaire – Contact : julie.wolff@inalco.fr et burke@ciep.fr).

4 - Liste des universités conventionnées & sites Internet utiles

Attention cette liste indique les conventions en cours avec l'Inalco, pour les départs en convention. Pour les autres types de bourse (CSC et BLC), votre choix est plus vaste (voir page 5).

En Chine :

- Université Normale de la Capitale (Capital Normal University – CNU, Shoudu shifan daxue, 首都师范大学), Pékin ; <http://eng.cnu.edu.cn/>
- Beijing Foreign Languages University (Beijing waiyu daxue 北京外语大学) BFSU ; <http://www.bfsu.edu.cn>
- Beijing Normal University (Beijing shifan daxue 北京师范大学) BNU ; <http://english.bnu.edu.cn>
- Université du Sichuan (Sichuan daxue, 四川大学), Chengdu ; <http://www.scu.edu.cn/en/index.htm>
- Université de Chongqing (Chongqing daxue, 重庆大学) ; <http://international.cqu.edu.cn/>
- Université de Suzhou (Suzhou daxue, 苏州大学) ; <http://eng.suda.edu.cn/>
- Université Normale de la Chine de l'est (Huadong shifan daxue 华东师范大学) ; <http://www.ecnu.edu.cn/>
- Université des langues étrangères de Shanghai (Shanghai waiguoyu daxue 上海外国语大学) SISU ; <http://www.shisu.edu.cn>
- Dalian Foreign Languages University (Dalian waiyu daxue 大连外语大学) ; <http://www.dlufi.edu.cn/>

À Taiwan :

- Université de la culture chinoise (Zhongguo wenhua daxue, 中國文化大學), Taipei ; <http://www.pccu.edu.tw/intl/index-e.htm>
- Université Nationale de l'Éducation de Changhua (Guoli Changhua shifan daxue, 國立彰化師範大), Changhua ; <http://web.ncue.edu.tw/~english/>
- Université Nationale de Taïwan – NTU (Guoli Taiwan daxue, 國立台灣大學), Taipei ; <http://www.ntu.edu.tw/engv4/>
- Université Nationale Sun Yat-sen (Guoli Zhongshan daxue 國立中山大學), Kaoshiung ; <http://www.nsysu.edu.tw/bin/home.php>
- Université Wenzao à Kaoshiung (Wenzao Ursulines University of Languages 文藻外語大學) ; <http://www.wzu.edu.tw/>

D'autres sites internet utiles

Pour les bourses, études et stages à l'étranger, il peut être utile de consulter les sites Internet ci-dessous :

- AFEC (Association française des études chinoises) <https://afec.hypotheses.org>
- AFET (Association francophone des études taiwanaises) <https://etudestaiwan.hypotheses.org/>
- CEFC (Centre d'études français sur la Chine contemporaine) <http://www.cefc.com.hk/fr/>
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (rubrique "Vivre à l'étranger") <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/>

5 - Autres informations

- Chaque étudiant bénéficiant d'une aide d'un séjour en Chine ou à Taiwan doit rendre au département Études chinoises un **rapport de séjour** en français (2 pages) à son retour.
- **Validation d'acquis et équivalences dans le cadre d'un séjour d'étude en Chine ou à Taiwan**

Votre séjour à l'étranger semestriel ou annuel peut faire l'objet, au vu des résultats obtenus et des cours suivis dans l'université d'accueil, de **validations d'acquis** ou d'**équivalences sans note ou avec notes**. Vous devrez contacter dès le début du séjour la responsable de la commission pédagogique et du jury d'équivalences du département Études chinoises : Mme Valérie Lavoix (vlavoix@inalco.fr).

- *Validation d'acquis globale pour un semestre (sans note)*

À condition de ne pas en avoir déjà bénéficié précédemment, la possibilité est offerte une fois au cours de la Licence LLCER de chinois, dans le cadre d'un séjour en Chine ou à Taiwan d'un

semestre au moins, d'obtenir la **validation globale, sans note, des enseignements de langue et de civilisation du semestre S3 ou S4 ou S5** qui dépendent du département Études chinoises (pour les **parcours professionnalisants, de spécialisation ou bilangues**, seules les UE1 et UE2 peuvent être validées globalement sans note). Cette procédure est proposée sous réserve d'adresser :

1. au secrétariat du Département et à la responsable de la commission pédagogique, **dès le début du séjour**, une [Demande de validation globale d'un semestre](#) téléchargeable via les pages internet du Département Études chinoises. À la fin du séjour et dès qu'elles seront disponibles, cette demande devra être complétée par les **attestations** (mentionnant **le nombre d'heures de chaque cours suivi, l'assiduité et les notes obtenues**) fournies par l'établissement d'accueil.

NB : La commission pédagogique se réserve le droit de vérifier les acquis linguistiques de l'étudiant(e) en cas de dossier trop faible ou d'assiduité insuffisante.

2. un **dossier à un(e) enseignant(e) de civilisation** responsable d'un cours de civilisation présent dans les UE 2 ou UE3 du semestre pour lequel la validation globale est demandée : trois choix d'enseignant(e) référent(e) pourront être proposés par l'étudiant(e) sur sa Demande, mais la répartition des dossiers entre les enseignants sera assurée par le département. Le sujet et la forme du travail demandé seront définis en accord avec l'enseignant(e) et le travail devra lui être rendu **avant le 15 décembre 2021 pour les semestres S3 ou S5, et avant le 30 avril 2022 pour le S4.**

Nous attirons l'attention des étudiant(e)s sur le point suivant : **le niveau exigé pour ce type de validation est nettement plus élevé que pour un dossier ordinaire de contrôle continu.** À partir d'un sujet donné, l'étudiant(e) doit démontrer sa capacité à réunir des sources pertinentes sur lesquelles il/elle s'appuiera pour produire une analyse argumentée de 10 pages environ, écrites en bon français (des consignes plus détaillées seront envoyées par l'enseignant référent). Faute d'avoir pris la mesure du niveau exigé, un certain nombre d'étudiant(e)s des années précédentes ont échoué à obtenir la validation d'acquis globale sans note. Ils/Elles n'ont donc pu demander des équivalences avec note que pour les seuls EC de langue moderne, et ont dû passer tous les examens de civilisation et de chinois classique du semestre concerné à la session de rattrapage

En S3 et pour tous les parcours, les **enseignants référents** choisis peuvent être : M. Philippe Aguiñier (économie de la Chine), Mme Catherine Capdeville (anthropologie de la Chine), M. Laurent Galy (histoire de la Chine moderne), M. André Kneib (histoire de l'art chinois), M. Lei Yang (histoire de la Chine ancienne et des religions), Mme Luisa Prudentino (histoire du cinéma chinois), M. David Serfass (histoire de la Chine moderne et de l'Asie de l'Est), M. Frédéric Wang (philosophie chinoise).

En S4 et pour tous les parcours, les **enseignants référents** choisis peuvent être : M. Sébastien Colin (géographie régionale de la Chine), M. Vincent Durand-Dastès (littérature chinoise ancienne), Mme Françoise Ged (urbanisme et architecture de la Chine), M. Ji Zhe (religions de

la Chine), M. André Kneib (histoire de l'art chinois), M. Qin Zhenyao (littérature chinoise contemporaine), M. David Serfass (histoire de la Chine Républicaine, de Taiwan, des médias).

En S5 et pour tous les parcours, les **enseignants référents** choisis peuvent être : M. Philippe Aguinier (économie de la Chine), Mme Catherine Capdeville (anthropologie de la Chine), M. Vincent Durand-Dastès (littérature chinoise ancienne), Mme Chloé Froissart (histoire de la R.P.C.), M. André Kneib (histoire de l'art chinois), M. Li Jinjia (littérature chinoise moderne et contemporaine), Mme Isabelle Rabut (littérature chinoise moderne et contemporaine), Mme Christine Lamarre (linguistique chinoise).

N.B. : La validation du semestre étant accordée sans note, il ne pourra, par définition, y avoir aucune compensation entre les moyennes des deux semestres de l'année considérée. L'enseignement de **chinois classique** étant inclus dans la validation globale, il revient à l'étudiant(e) de L2 de se mettre à niveau de son propre chef et en autonomie, afin de pouvoir suivre convenablement la suite de sa formation en langue classique en L3.

En cas de séjour d'une année complète, la *Validation d'acquis globale* ne pourra être accordée que pour le premier semestre (S3 ou S5). Pour le second semestre (S4 ou S6), les **EC de langue moderne** devront faire l'objet d'une demande **d'équivalences avec notes**.

- ***Équivalences (avec notes)***

En dehors de la procédure de la Validation d'acquis globale sans note décrite ci-dessus, et de manière générale lorsqu'ils/elles effectuent un séjour d'étude en Chine ou à Taiwan en cours de licence, les étudiant(e)s inscrit(e)s à l'Inalco ont la possibilité de faire valider à leur retour un certain nombre d'EC par équivalence, avec notes.

Il s'agit pour l'essentiel des EC fondamentaux de **langue chinoise moderne** correspondant à l'année dans laquelle est inscrit(e) l'étudiant(e) (aucune « dette » ne pourra être validée par équivalence) :

- en Licence 2, les EC fondamentaux de langue chinoise moderne des UE CHIA210 et CHIB210,
- en Licence 3, les EC fondamentaux de langue chinoise moderne des UE CHIA310 et CHIB310.

La [**Demande d'équivalences avec notes**](#) (formulaire téléchargeable *via* les pages internet du Département Études chinoises), assortie des **attestations** (mentionnant le **nombre d'heures de chaque cours suivi, l'assiduité et les notes obtenues**) fournies par l'établissement d'accueil, devra être adressée au secrétariat du Département, à l'attention de la responsable de la commission pédagogique **à la fin du semestre**.

Les équivalences avec notes seront accordées après que l'étudiant(e) sera reçu(e), **au début du second semestre** (en cas de retour avant le second semestre) ou **au début du mois de septembre** et avant la reprise des cours, pour un **entretien de quinze minutes** avec le jury d'équivalences (émanant de la commission pédagogique).

Lors de cet entretien, l'étudiant devra présenter les manuels utilisés, **les productions écrites** et tout autre matériau permettant au jury d'évaluer le travail fourni durant son séjour. Les compétences de l'étudiant(e) en compréhension et expression écrites et orales seront vérifiées par le jury en tenant compte des attestations présentées. Le jury se réserve le droit, en cas d'insuffisance manifeste des acquis, d'attribuer des équivalences avec notes inférieures à la moyenne.

- ***Demandes d'équivalences avec notes en Licence 1, en chinois classique et en civilisation***

Les étudiants partant en Chine au cours de l'année de **Licence 1** pourront faire des demandes similaires à celles détaillées ci-dessus et suivant les mêmes principes.

Les demandes d'équivalence en **chinois classique** (CHIA210b et CHIB210b en Licence 2 ; CHIA320a et CHIB320a en Licence 3) pourront être présentées, dans les mêmes conditions que pour les EC de langue moderne, par les étudiants qui auront suivi un enseignement de chinois classique en Chine ou à Taiwan, mais également par les étudiants qui auront travaillé durant tout le semestre sur les matériaux pédagogiques disponibles sur la plateforme Moodle pour ces EC et sous la direction, à distance, des enseignants responsables (qui devront donc être contactés spontanément dès le début du semestre). Dans les deux cas, les acquis seront vérifiés par le jury d'équivalences au début du mois de septembre. Dans tous les autres cas, les EC de langue classique devront être validés lors des sessions d'examens générales, selon le calendrier de l'Inalco.

En général il est difficile d'obtenir des équivalences pour les **enseignements de civilisation**, qui devront donc être validés lors des sessions d'examens de l'Inalco. Les étudiants dont le cursus en Chine le justifie peuvent cependant déposer une demande de validation d'acquis pour certains enseignements (par exemple s'ils ont suivi dans une université chinoise des cours spécifiques correspondant à certains EC de civilisation de l'Inalco). Il est aussi possible de valider à distance certains EC de civilisation en se mettant en rapport avec les enseignants concernés dès le début du séjour en Chine, voire avant le départ.

- **Programme Erasmus Europe (campagne spécifique)**

- Séjour d'études de 3 à 9 mois dans une université européenne partenaire de l'INALCO (liste consultable sur le site www.inalco.fr, rubrique " International", puis "partenariats" "erasmus plus" <http://www.inalco.fr/international/partenariats/erasmus-plus>)
- Étudiants concernés : de la L2 au doctorat inclus (les étudiants de L1 sont autorisés à candidater à condition qu'ils valident leur année et soient inscrits en L2 au moment de leur départ)
- Exonération des frais d'inscription dans l'université d'accueil
- Validation des acquis à l'issue du séjour
- Renseignements auprès de Mme Wolff julie.wolff@inalco.fr (Bureau 3.33)

- **Le dispositif de césure**

Conformément à la circulaire N°2015-10 du 9-6-2015, **la césure est un droit ouvert aux étudiant.e.s de l'Inalco.**

L'obtention d'une césure est soumise à l'autorisation du chef d'établissement (et par délégation aux commissions pédagogiques des départements), sur examen d'un dossier.

La césure peut s'effectuer en France ou à l'étranger. Vous pouvez donc envisager votre départ en mobilité dans ce cadre-là.

Pour pouvoir déposer une demande de césure, l'étudiant doit cumuler ces deux conditions :

- 1) **avoir été inscrit dans une formation de l'établissement dans l'année antérieure à celle dans laquelle est demandée la césure et avoir entièrement validé cette formation.**
- 2) **être inscrit ou autorisé à s'inscrire dans une formation de l'établissement pour l'année dans laquelle la césure est demandée.**

La date limite des dépôts est généralement fixée autour de début juin.

Vous trouverez sur les pages ci-dessous du site de l'Inalco le descriptif des modalités de césure ainsi que le formulaire de demande :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-1-inscriptions-administratives>

http://www.inalco.fr/sites/default/files/asset/document/cesure_inalco.pdf

- **Mobilité dans le cadre de la filière**

Les filières Relations Internationales et Commerce International encouragent le départ en mobilité de leurs étudiants au semestre 2 de la L2 et au semestre 1 et/ou 2 de la L3.

Avant votre départ vous devez construire votre projet de mobilité internationale avant de le soumettre à la direction des études de la filière concernée.

Pendant votre mobilité un dossier sera à constituer et à transmettre à la filière

A la fin de votre mobilité vous devrez transmettre vos relevés de notes au secrétariat pédagogique de la filière.

A votre retour de mobilité, vous devez passer les examens (session 1 ou 2 en fonction de la date de votre retour en France) des enseignements que vous n'avez pas validés par équivalence (par exemple, le droit des affaires ou la comptabilité).

Renseignements supplémentaires disponibles auprès des secrétariats des filières

**DEMANDE POUR SEJOUR D'ETUDES
EN CHINE OU A TAIWAN
Pour un départ en 2021-2022 (hors Erasmus)**

NOM (en majuscules) : _____

PRENOM (en majuscules) : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse permanente : _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

Adresse e-mail : _____

N° d'étudiant(e) : _____

Niveau actuel d'inscription en chinois :

☐ L1, ☐ L2, ☐ L3, ☐ Master

*Autre inscription dans un établissement supérieur ? Si oui, lequel ? _____

*Avez-vous déjà bénéficié d'une aide ou d'une bourse pour un séjour en Chine ? Oui/Non
Si oui, de quelle nature et quand ? _____

* Êtes-vous salarié(e) : Oui/Non

* Boursier(e) : Oui/Non. – Si oui, indiquez l'échelon :

* Bénéficiaire d'une allocation ? : Oui/Non

* Si oui, laquelle ? _____

VOS CHOIX

Classez la formule de départ choisie par ordre de préférence (1, 2, 3)

☐ CSC (= bourse du gouvernement de la RPC) pour 1 ou 2 semestres

☐ BLC (= bourse de langue chinoise de Taïwan) pour une durée de 2 à 9 mois

☐ Départ en convention avec une université partenaire (Chine ou Taïwan)

Précisez vos choix sur la page suivante en lisant bien les consignes. Les cases vous permettent d'indiquer un numéro de choix. Là où cela vous est demandé, indiquez vos universités de préférence.

A) Si votre 1^{er} vœu est la formule CSC pour aller dans une université de Chine, classez vos choix par ordre de préférence (dans la case) en indiquant également le nom de l'université choisie :

- ☐ une bourse complète du CSC d'un an à l'université de....
- ☐ une bourse complète du CSC d'un semestre à l'université de....

B) Si votre 1^{er} vœu est la formule BLC pour aller dans un centre de langue à Taïwan, classez vos choix par ordre de préférence :

- ☐ 2 mois (été 2021)
- ☐ 3 mois
- ☐ 6 mois
- ☐ 9 mois

C) Dans tous les cas et afin d'avoir le maximum de chances de partir, classez vos choix par ordre de préférence pour un départ en convention.

=>Mettre un numéro de classement dans chaque case et ensuite indiquer les choix d'université.

☐ un séjour d'un an dans une université chinoise conventionnée ; choisissez votre université par ordre de préférence :

1. 2. 3.

☐ un séjour d'un semestre dans une université chinoise conventionnée ; choisissez votre université par ordre de préférence :

1. 2. 3.

☐ un séjour d'un an dans une université taiwanaise conventionnée, choisissez votre université par ordre de préférence :

1. 2. 3.

☐ un séjour d'un semestre dans une université taiwanaise conventionnée, choisissez votre université par ordre de préférence :

1. 2. 3.

Cochez les autres aides auxquelles vous avez éventuellement candidaté/auxquelles vous comptez candidater :

- ☐ une aide à la mobilité pour un séjour dans une université chinoise ou taiwanaise
- ☐ une bourse universitaire du ministère de l'Éducation de Taiwan (démarche individuelle)
- ☐ un stage aidé du ministère de l'Éducation de Taiwan (groupe de cinq étudiants minimum)
- ☐ un poste d'assistant de français du CIEP
- ☐ le programme Erasmus Europe
- ☐ l'aide au voyage de l'Inalco
- ☐ le séjour de recherche à l'étranger (pour les étudiants de Master uniquement)